

**Direction générale des patrimoines
et de l'architecture**

**Centre André Chastel
UMR 8150 du CNRS**

Protocole de saisine pour expertise des chercheurs spécialistes du vitrail 2023

1. Présentation des chercheurs et de leurs missions.

Les chercheurs spécialistes du vitrail au sein du Centre André Chastel sont des agents relevant de la direction générale des patrimoines et de l'architecture, mis à disposition du Centre André Chastel, ou des agents du CNRS dans le cadre de l'accord-cadre Ministère de la Culture-CNRS.

Ces spécialistes sont tous membres du **Corpus vitrearum international**¹ et font appel en tant que de besoin aux autres membres du **Comité français du Corpus vitrearum**.

Les missions relèvent de l'**expertise en faveur de la connaissance, de la protection et de la conservation du patrimoine des vitraux sur l'ensemble du territoire national**.

Missions principales : mener des inventaires, des recherches approfondies et des études de cas, donner des avis scientifiques, réaliser des publications et contribuer à l'enrichissement des bases de données.

L'expertise repose :

- sur l'inventaire exhaustif des vitraux antérieurs à la Révolution (Recensement des vitraux anciens de la France) ;
- sur la connaissance approfondie des sources d'archives et des documentations des ateliers ;
- sur la connaissance approfondie de l'histoire et de l'identification en atelier des techniques anciennes et contemporaines ;
- sur la connaissance approfondie de l'histoire de la restauration du Moyen Âge à nos jours ;
- sur la fréquentation assidue des œuvres in situ et en atelier.

¹ <http://www.corpusvitrearum.org/>

2. Partenaires

Les chercheurs spécialistes du vitrail travaillent en liaison directe avec les services de l'État, tant en administration centrale (Direction générale des patrimoines et de l'architecture : service du patrimoine², DIRI3) que dans les services déconcentrés (DRAC) en contribuant à l'exercice du contrôle scientifique et technique de l'État (Livre I et Livre VI du code du Patrimoine), et avec les collectivités territoriales, en particulier avec les services dédiés à l'Inventaire général du patrimoine culturel. Des liens étroits sont établis avec les entreprises spécialisées dans le domaine de la restauration.

3. Les modalités de saisine de l'expertise

3.1 Contribution à l'exercice du contrôle scientifique et technique de l'État sur les monuments historiques⁴

L'expertise de l'équipe vitrail apporte une assistance technique et des conseils dans le cadre des travaux de restauration :

- contribution au diagnostic de l'état des vitraux avant leur restauration : histoire matérielle des vitraux et de leurs éventuelles transformations et restaurations, évaluation du degré d'authenticité, participation à l'identification des altérations,
- participation, en collaboration avec le LRMH, aux analyses et caractérisation des matériaux (verre, plomb, peintures, etc.), en vue de leur connaissance fondamentale et de leur conservation,
- participation comme conseil scientifique au déroulement des travaux et au comité scientifique constitué le cas échéant,
- réalisation, après restauration, des critiques d'authenticité finales pour enrichir les dossiers documentaires des ouvrages exécutés (DDOE) ou rapports d'intervention.

Dans ce cadre, les chercheurs spécialistes du vitrail sont sollicités par la DRAC (conservation régionale des Monuments historiques) dès le début du processus.

3.2 Collaboration avec le LRMH, Champs-sur-Marne

Au-delà des chantiers, l'équipe collabore de manière permanente avec le pôle vitrail du LRMH sur les programmes fondamentaux d'analyse des verres et des peintures dans un esprit de pluridisciplinarité.

L'équipe contribue également au **programme de réorganisation du dépôt national des vitraux** dans les communs du château de Champs-sur-Marne : participation à l'identification des provenances dans le cas de la mise à jour de l'inventaire des biens, contribution à la stratégie de conservation et de sélection (retour des vitraux dans leurs lieux d'origine, dépôt dans d'autres institutions, organisation du dépôt, etc.).

Dans ce cadre, l'équipe vitrail est sollicitée par le LRMH et la SDMHSP.

² Mission de l'inventaire général, sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, laboratoire de recherche des monuments historiques, médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

³ Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation.

⁴ Cf circulaire du 1^{er} décembre 2009 relative au contrôle scientifique et technique des services de l'État sur la conservation des monuments historiques classés ou inscrits.

3.3 Contribution à la reconnaissance de l'intérêt patrimonial des vitraux

L'expertise s'applique également à la veille du marché de l'art et contribue au contrôle de la circulation des biens culturels

- avis sur les demandes de certificats d'exportation (catégorie 2 des biens culturels, [Annexe 1 aux articles R. 111-1 du code du Patrimoine](#))
- signalement des biens présents en vente

Les constats d'état et les recherches de provenance donnent lieu à des rapports permettant d'instruire, le cas échéant, des acquisitions à l'amiable ou des revendications pour les biens relevant du domaine public.

Dans ce cadre, l'équipe vitrail est sollicitée par la SDMHSP ou être à l'origine de l'alerte.

Les chercheurs spécialistes du vitrail peuvent aussi être sollicités par les DRAC pour l'instruction des dossiers de protection au titre des monuments historiques ou pour l'attribution du Label « architecture contemporaine remarquable ».

3.4 Autres missions

- Contribuer à la formation des professionnels du patrimoine (conservateurs, architectes, ingénieurs, documentalistes...) et à la diffusion de l'information scientifique et technique dans ses domaines de compétence : saisine par la DGPA, l'INP, l'école de Chaillot...
- Rassembler les études scientifiques réalisées sur les vitraux afin de constituer des ressources utiles et aisément accessibles : publication des volumes du Corpus vitrearum, alimentation des bases de données patrimoniales, pilotage de la recherche...
- Encourager, enseigner et encadrer la recherche sur le vitrail au sein d'un réseau de laboratoires d'universités, d'unités de recherches du CNRS, de services patrimoniaux ou d'institutions muséales.

4. Modalités de fonctionnement

Dans la mesure de ses compétences et de ses moyens, les chercheurs spécialistes du vitrail mènent leurs travaux avec des sources de financements adaptées.

4.1 Signature de conventions d'études et de recherches

- *À la demande des services de l'État* (administration centrale et services déconcentrés) dans le cadre des opérations de diagnostic, d'expertise, ou de travaux pour tous les monuments historiques appartenant à l'État, l'équipe « vitrail » réalise ou coordonne les études scientifiques nécessaires.
- *Pour les autres monuments historiques* (collectivité territoriale, propriétaire privé), l'équipe « vitrail » intervient dans le cadre de ses missions géographiques ou thématiques d'inventaire et d'étude (recensement) ou dans le cadre du contrôle scientifique et technique de l'État.

- *Sur sa propre initiative dans le cadre de ses programmes de recherche, financés sur ses propres crédits. Dans ce cadre, sur la base de leur intérêt scientifique, des interventions ponctuelles d'études ou de recherche pourront être réalisées sur tous les immeubles et objets mobiliers classés, inscrits ou non au titre des Monuments historiques.*

4.2 Ressources extérieures

Les chercheurs spécialistes du vitrail peuvent répondre à des appels à projets (Agence Nationale de la Recherche, Sorbonne Université, etc.) ou monter et proposer des projets de recherche à des collectivités territoriales, propriétaires privés, entreprises, etc.

4.3 Bilan des interventions du Centre André-Chastel

À l'issue de chacune des missions d'expertise, le(s) chercheur(s) remet(tent) un bilan d'intervention (2 pages maximum). Ce bilan doit être remis aux partenaires de l'opération. Un exemplaire est déposé à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP).

Paris, le 2 mars 2023

Le directeur général des patrimoines
et de l'architecture,

Jean-François HEBERT

Le délégué régional de la circonscription
Paris-Centre du CNRS,

Pour le président-directeur général du CNRS
et par délégation
le délégué régional
de la circonscription Paris-Centre

Christophe GIRAUD

Christophe GIRAUD



Annexe – Coordonnées des chercheurs spécialistes du vitrail

Conservateurs du patrimoine mis à disposition du centre André-Chastel Recensement et expertise pour le vitrail

	Missions transversales	Mission spécifique	Prénom Nom Courriel	Téléphone
Centre André-Chastel Laboratoire de recherche en histoire de l'art UMR 8150 / CNRS – Sorbonne Université (faculté des Lettres) – ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture) Galerie Colbert – 2, rue Vivienne – 75 002 PARIS	Inventaires, recherches et études de cas en vue de la connaissance et de la conservation des vitraux, avec la contribution du Comité français du Corpus vitrearum, veille sur le marché de l'art et avis sur les demandes de certificats d'exportation	Pilotage de la recherche sur le vitrail	Jean-François Luneau jean-francois.luneau@sorbonne-universite.fr	01 47 03 84 69
		Expertise vitraux France. Recensement des vitraux de Paris	Élisabeth Pillet elisabeth.pillet@sorbonne-universite.fr	01 47 03 85 50

Personnel CNRS mis à disposition du centre André-Chastel

	Missions transversales	Mission spécifique	Prénom Nom Courriel	Téléphone
Centre André Chastel Laboratoire de recherche en histoire de l'art UMR 8150 / CNRS – Sorbonne Université (faculté des Lettres) Galerie Colbert – 2, rue Vivienne – 75 002 PARIS	Inventaires, recherches et études de cas en vue de la connaissance et de la conservation des vitraux, avec la contribution du Comité français du Corpus vitrearum	Expertise vitraux France Étude d'ensembles vitrés de l'époque médiévale	Karine Boulanger karine.boulanger@sorbonne-universite.fr	01 47 03 84 53
Centre André Chastel Laboratoire de recherche en histoire de l'art UMR 8150 / CNRS – Sorbonne Université (faculté des Lettres) Galerie Colbert – 2, rue Vivienne – 75 002 PARIS	Inventaires, recherches et études de cas en vue de la connaissance et de la conservation des vitraux, avec la contribution du Comité français du Corpus vitrearum	Valorisation numérique de la recherche sur le vitrail	N.	NC